

## Journée d'étude

Vendredi 7 avril 2023 – 9h - 17h30

**Site Poncet, salle 13**

2, avenue Henri Poncet, Aix-en-Provence

### *Questions vives autour des normes linguistiques*

Dans le cadre du master LCT, nous organisons une journée d'étude au cours de laquelle nous allons nous intéresser au concept de *norme linguistique* en croisant perspectives et terrains. Nous avons choisi de l'aborder à partir de questionnements visant « la compréhension des enjeux sociaux et économiques actuels des usages et pratiques des langues et du langage » et considérant « la langue comme partie inhérente des pratiques sociales » (Boutet et Heller, 2007). Les normes linguistiques participent de la construction des rapports de pouvoir, autant qu'elles en sont les témoins. Elles assignent aux variétés des légitimités dans des sphères distinctes et hiérarchisées (politiques, sociologiques, culturelles, identitaires...) là où la norme se cantonnait (ou se cantonne ?) au versant prescriptif du traitement des usages langagiers.

Le fait qu'une norme linguistique puisse être « dominante, cachée, globale, locale, objective, subjective, prescriptive, descriptive, légitime, consciente, inconsciente, évaluative, commune, concurrente, endogène, exogène, fantasmée, fonctionnelle, personnelle active, passive » (Colonna, 2021) montre combien le concept a été productif, et comment il s'est progressivement fragmenté en divers sous-ensembles, eu égard à la complexité grandissante des terrains. Révolutions, industrialisation, urbanisation, constructions des états-nations, décolonisation, mondialisation, numérisation... autant de phénomènes sociohistoriques d'importance qui ont habillé différemment les lignes de pouvoir, phénomènes auxquels il faut d'ores et déjà ajouter le changement climatique et ses corollaires migratoires.

Sous la plume de Marcellesi (1984 ; 2003) et à propos du corse, il est question de norme « polynomique » là où des variétés dialectales d'une langue coexistent, dans un même territoire, sans que l'une ne soit considérée comme la référence. Mais comment concilier norme polynomique et processus de normalisation ? Comment concilier la variation intrinsèque à toute langue et les potentiels besoins de communication à grande échelle autour d'une langue « standard » ?

A propos de situations post-coloniales d'Afrique subsaharienne, Manessy postule qu'« il n'est de norme endogène que consciente et opposée à une autre norme parallèle appliquée à la même langue, mais réputée exogène » (Manessy, 1997). C'est aussi ce dont Francard (2010) atteste à propos de la Belgique francophone, en faisant état des usages désormais mieux assumés par les locuteurs-rices belges de formes spécifiques, tout en précisant que pour la grande majorité d'entre eux, le modèle de référence « absolu » demeure « le français de France ». De fait, même si pour Pöll (2005) « le français se caractérise par l'existence de plusieurs bons usages, spécifiques aux divers pays d'expression française et égaux en valeur symbolique », l'affaire belge du participe passé (Le Temps, 2018 ; Le Monde, 2018) a montré que tous les francophones n'étaient pas égaux devant la langue, et c'est de manière très explicite que Mathieu Avanzi analyse la proposition de réforme de l'accord du participe passé : « C'est une proposition faite en Belgique donc depuis des satellites linguistiques de la France, ils ne font pas le poids face à Paris ». Pour Pooley (2012), la recherche d'une norme pluricentrique du français demeure hypothétique, malgré l'existence d'une pluralité de normes. Finalement, le français de France maintient encore un socle idéologique de référence unique, quand des communautés catalanophones, par exemple, débattent autour de l'existence de deux

normes différentes, d'avantage pour dissocier le valencien du catalan que pour faire du catalan une langue pluricentrique. Quant à l'anglais, langue « hypercentrale » (Calvet, 1999) dans le marché mondial des langues, il est également fractionné, dialectalisé, découpé en variétés émergentes ou « moins connues » (Schreier *et al.* 2010), et ses normes « traditionnelles » (RP, BBC English, Queen's English...) sont remises en question aussi (Glain, 2020).

Il n'en reste pas moins que les normes linguistiques élaborées dans les relations de pouvoir autour d'oppositions binaires comme colonisateur-riche / colonisé-e ; locuteur-riche du centre / locuteur-riche des périphéries ; homme / femme... sont confrontées à des remous et des reconfigurations. Mais l'éventuelle transformation en normes des usages marqués par la variation remet-elle en question les valeurs assignées à ces usages ? Ne s'assortit-elle pas d'une hiérarchisation des normes entre elles ? In fine Makoni (2012) va même jusqu'à suggérer que c'est la conception de la *langue* qui est à repenser. Pour lui, la *langue* est une « projection coloniale d'un concept occidental sur une réalité communicative pourtant radicalement différente », et « the concept of language as a rigid, monolithic structure is false, even if it has proved to be a useful fiction in the development of linguistics. It is the kind of simplification that is necessary at a certain stage of a science, but which can now be replaced by more... ».

Nous souhaitons engager un débat scientifique autour des « normes linguistiques et langagières ». Nous pourrions notamment aborder :

- les typologies existantes, dans une perspective critique ;
- la valeur symbolique et/ou marchande des langues ;
- les frontières et liens entre normes endogènes et normes exogènes ;
- les normes dans des dynamiques langagières de standardisation / normalisation ;
- normes, globalisation, superdiversité ;
- normes et marquage du genre
- normes linguistiques, traduction et édition littéraire
- ...

## Éléments bibliographiques

- Bavoux, C., Prudent, L.-F. & Wharton, S., (dirs), (2008). *Normes endogènes et plurilinguisme, aires francophones, aires créolophones*. ENS Éditions.
- Bourdieu, P. (2001). *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil.
- Boutet, J. & Heller, M. (2007). Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique. *Langage et société*, n° 121-122, 305-318.
- Colonna, R. (2021). Norme. *Langage et société*, 237-240.
- Clyne, M. (1992). (dir.) *Pluricentric languages : differing norms in different nations*, coll. Contributions to the sociology of language no 62, Berlin / New York : Mouton de Gruyter
- Francard, M. (2010). Variation diatopique et norme endogène. Français et langues régionales en Belgique francophone. *Langue française*, 167, 113-126.
- Gadet, F. (1995). Norme, variation, évaluation. *Archives et documents de la Société d'histoire et d'épistémologie des sciences du langage*, Seconde série, n°11, 1995. La genèse de la norme. Colloque de la SHESL, janvier 1994. Textes réunis par Francine Mazière, 18-22.
- Glain, O. (2020). *Variation et changements en langue anglaise. Évènements historiques, perspectives humaines et sociales*, Saint-Étienne, Publications de l'Université de Saint-Étienne.
- Hoedt, A. & Piron, J. (2019). *La faute de l'orthographe*. TEDxRennes. <https://www.youtube.com/watch?v=5YO7Vq1ByA8>
- Le Monde, (2018). *Pour l'abandon d'une règle incompréhensible et dévastatrice*.
- Le Temps, (2018). *Accord du participe passé : une proposition belge sème la discorde*.  
<https://www.letemps.ch/opinions/accord-participe-passe-une-proposition-belge-seme-discorde>
- Makoni, S. (2012), *Disinventing Multilingualisms: From monological multilingualism to multilanguage francas*, The Routledge Handbook of Multilingualism, Routledge.
- Manessy, G. (1997). « Norme endogène », in M.-L. Moreau (éd.), *Sociolinguistique. Les concepts de base*, Sprimont : Mardaga, 223-225.
- Marcellesi, J.-B. (1984). La définition des langues en domaine roman ; les enseignements à tirer de la situation corse in *Actes du Congrès de Linguistique et de Philologie Romanes*, vol. 5 (Sociolinguistique), Aix-en-Provence.
- Marcellesi, J.-B. (2003). *Sociolinguistique. Épistémologie, langues régionales, polynomie*, Paris, L'Harmattan.
- Pöll, B. (2005). *Le français langue pluricentrique ? : études sur la variation diatopique d'une langue standard*. Peter Lang.
- Pooley, T. (2012). Vers une norme pluricentrique ou une pluralité de normes en francophonie du nord ? *Langage et société*, 140, 117-134.
- Schreier, D., Trudgill, P., Schneider, E.W., Williams, Jeffrey P. (eds) (2010). *The Lesser-Known Varieties of English*, Cambridge, Cambridge University Press.

## Programme

9h : Anne Abeillé, Univ. Paris Cité  
*Le rôle de la norme dans La Grande Grammaire du français*

10h : Stéphanie Fonvielle, Aix-Marseille Univ.  
*La fabrique d'une grammaire pour l'enseignant : un exercice de (re)production de normes ?*

### 11h Pause-café

11h15 : Olena Polovynko, Univ. de Strasbourg  
*La réorganisation du marché linguistique ukrainien dans le contexte de la guerre : le surzyk face à ses langues sources*

### 12h15 Pause méridienne

14h15 : Marc Chalier, Haute école pédagogique de Karlsruhe  
*Autonomisation des normes 'périphériques' : le cas du français laurentien*

15h15 : Adam Wilson, Univ. de Lorraine  
*Quelques fondements idéologiques des normes de référence de la langue anglaise en France*

### 16h15 Pause-café

16h30 : Médéric Gasquet-Cyrus, Aix-Marseille Univ., et Maria Candea, Univ. Sorbonne Nouvelle – Paris 3  
*Normes, Variations, Pluriphonie*

Co-responsables du séminaire 2022 – 2023 :  
Samuel Vernet & Sylvie Wharton

Responsable du séminaire pour ce semestre :  
Samuel Vernet [samuel.vernet@univ-amu.fr](mailto:samuel.vernet@univ-amu.fr)

*Cette journée d'étude du Master Linguistique (axe LCT) est ouverte à tou·te·s :  
M1, M2, doctorant·e·s, enseignant·e·s-chercheur·e·s, chercheur·e·s, et toute personne intéressée...*